

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 30 Août 2016

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission : Pour la saison 2016/2017 vous pouvez joindre la commission
Le lundi de 10h à 11h30.

CLASSEMENT TERRAIN :

SAINT ANDRE LE GAZ – Stade municipal - NNI 383570101 – niveau 5

CLASSEMENT ECLAIRAGE :

VOREPPE : Stade ERNEST PINEGUY – NNI 385650101
Niveau E5 – 154lux – CU 0.73 – Emini/Emaxi 0.50

CLASSEMENT GYMNASE :

LE PONT de CLAIX : Gymnase VICTOR HUGO – NNI383179901
Cette installation est classée en niveau FUTSAL2 jusqu'au 19/07/2022.

VISITE GYMNASE :

VOIRON : Hall CHAMECHAUDE pour un classement en niveau FUTSAL4
(en attente des pièces demandées pour l'homologation) prochaine visite le
06 septembre 2016.

MOIRANS : LE VERGERON pour un classement en niveau FUTSAL4
(en attente des pièces demandées pour l'homologation)

Courrier envoyé Ligue Rhône Alpes :

Saint MARTIN D'URIAGE : Stade municipal pour confirmation de classement

AOSTE : Stade municipal (annexe), suite travaux sur le terrain d'honneur.
Pour un classement initial.

Courriers reçus :

DOMENE - Aménagement Complexe Sportif ALLENDE

TREPT - Réalisation d'un terrain synthétique à huit.

ST JUST CHALEYSIN – Nouvelle pelouse avec arrosage auto intégré.